



## Conseil Communal

**Mercredi 14 mars 2018**

### **I SUBVENTIONS**

#### **- Subventions annuelles**

Madame le Maire propose à l'assemblée, comme chaque année, de donner un avis sur l'attribution des demandes de subvention aux associations au titre de l'année 2018.

Comité des Fêtes de Vaudry	460 €
Club de l'Amitié de Vaudry	710 €
Association Gymnastique Détente	230 €
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	150 €
Association de football Vaudry Truttemer	1 500 €
Kick n'Clap Country Dance Club	100 €
APE du RPI Vaudry-Roullours	500 €
Société d'Agriculture de Vire	80 €
Prévention Routière	70 €
La Ligue Comité du Calvados	150 €

Les Restaurants du Cœur	200 €
Alcool Assistance	50 €
APAEI	160 €
A.C.R.O.	50 €
Noël Pour Tous	160 €
Ass. des Accidentés de la Vie (FNATH)	50 €
Coopérative Scolaire Noël	500 €
ADMR	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 220 €</b>

Avis favorable à l'unanimité.

### - Subventions exceptionnelles

#### EUROP. RAID

Monsieur le Maire de VIRE NORMANDIE a reçu deux étudiantes domiciliées à Vaudry, qui vont participer à l'Europ'Raid, premier raid-aventure Europe, qui allie découverte des pays de l'Europe de l'Est à une aide humanitaire (chaque équipage a pour mission d'acheminer 100 kg de matériel scolaire ou sportif dans une école isolée).

Les intéressées étant domiciliées à Vaudry, il est demandé à la commune déléguée de Vaudry de sponsoriser ce projet.

Mme le Maire propose de contractualiser ce sponsoring en versant une subvention de 200 €, prix d'un encart publicitaire sur le véhicule Peugeot 205 de l'équipage.

Adopté à l'unanimité.

#### ASVT FOOTBALL

Depuis septembre dernier, l'ASVT Football a engagé par le biais de l'Association du Foot Virois un éducateur sportif pour encadrer les jeunes le mercredi après-midi lors des entraînements.

Cette intervention hebdomadaire représentant un coût important pour l'association, celle-ci sollicite les communes de Truttemer-le-Grand et Vaudry pour une subvention de 1 330 € (35 € x 38 enfants).

Les élus de Truttemer-le-Grand ayant délibéré à hauteur de 500 €, Madame le Maire propose de verser le complément soit 830 €.

Adopté à l'unanimité.

Madame le Maire indique que le club lui a également signalé la vétusté des vestiaires du stade, qui de plus ne sont plus adaptés. En effet, ceux-ci sont trop petits pour les équipes masculines et il n'existe pas de vestiaires pour les féminines.

D'autres points ont été évoqués : la faïence dans les douches, le revêtement du cheminement devant le club house.

Il est décidé d'en parler avec Vire Normandie pour réfléchir aux travaux qui pourraient être entrepris.

## II VENTE DE TERRAINS

### Acquéreurs Propriété ESNAULT – Le bourg

Afin de permettre la vente de parcelles appartenant à l'entreprise MAB et aux Consorts ESNAULT, l'Office Notarial Virois demande à la commune de céder des parcelles lui appartenant mais englobées dans la propriété des Consorts ESNAULT.

En effet, lors de précédentes mandatures, des transactions ont été entamées pour vendre cette petite bande de terrain, mais celles-ci n'ont jamais abouti à un document notarié.

C'est pourquoi, afin de régler cette affaire définitivement et à la demande de l'Office Notarial Virois, Madame le Maire propose de céder **une bande de 56 m** de long des parcelles cadastrées AI 99 et AI 100 à M. et Mme Alain BAUDU, futurs acquéreurs des biens cités précédemment au prix de 1,50 € le mètre linéaire, ce qui représente 84 €.

Adopté à l'unanimité.

### M. et Mme Guy VIMONT – Résidence du Val d'Airie

Afin de régulariser des transactions entamées en 1984 par les équipes municipales précédentes, transactions qui n'ont jamais abouti à un document notarié (de nombreuses recherches de l'Office Notarial Virois et des services de la mairie l'ont confirmé), et à la demande de Monsieur et Madame Guy VIMONT, domiciliés 25, résidence du Val d'Airie, Madame le Maire propose de céder aux intéressés une bande de terrain de 34 m de long de la parcelle AI 98 dans la résidence du Val d'Airie au prix de 1,50 € le mètre linéaire pour un montant de 51 €.

Adopté à l'unanimité.

### III POINT TRAVAUX

Rapporteur : Alain LE GRAËT

➤ Travaux de voirie 2018

Un rendez-vous avec l'entreprise EIFFAGE et Patrick RENAULT, responsable du service voirie de Vire Normandie, est fixé au jeudi 15 mars pour programmation des travaux Rue des Bruyères, Chemin de la Mare Piré, Impasse de la Châtaigneraie, Impasse des Monts, la Rairie.

➤ Trottoirs Route de Tinchebray

Concernant les trottoirs route de Tinchebray, il a été prévu 71 000 € au budget. Or, le devis de l'entreprise EIFFAGE, titulaire du marché de voirie, s'élève à 64 004 €.

➤ Lavoir

Une réunion de travaux est prévue demain jeudi 15 mars.  
La clôture choisie pour le pourtour du lavoir sera une clôture occultante.

➤ Fenêtres Mairie

Grâce au financement CEE, les fenêtres de la mairie pourraient être remplacées.

Un devis a été demandé à une entreprise viroise pour 17 fenêtres et une porte fenêtre (carreaux anti-intrusion au rez-de-chaussée).

Le conseil souhaite que les fenêtres ne soient composées que d'un seul grand carreau plutôt que de 3 petits carreaux.

➤ Elagage – Débernage – Plantation d'arbres

Les employés communaux ont procédé à l'élagage des arbres sur le talus jouxtant la propriété de M. et Mme THIBAUT, chemin du Manoir et au débernage du Bois de la Brousse à Courte.

Ils ont planté 12 arbres fruitiers sur la partie herbeuse à l'atelier municipal et 12 arbres autour du bassin du parking de la salle des fêtes et de celui de la RD 55, rue des Rainettes, ainsi qu'une haie bocagère (56 plans) entre le terrain de football annexe et le parking de la salle des fêtes.

### IV QUESTIONS DIVERSES

## **ENSEIGNEMENT**

- Rentrée scolaire 2018/2019

La Direction Académique avait en décembre 2017 indiqué au Maire un effectif de 148 élèves pour le regroupement pédagogique Roullours-Vaudry.

La directrice de l'école primaire de Roullours, Mme Karine JEAN-BAPTISTE, a annoncé un effectif de 156.

Il ne faut donc pas s'inquiéter pour la prochaine rentrée.

- La Ludo Mobile

La ludothèque de la M.J.C. souhaite proposer une activité jeux de société avec la ludothécaire Mme Corine LELIEVRE.

Elle s'adresse aux enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle en moyenne et grande section.

Elle aura lieu chaque jeudi de 16 h 30 à 18 h dans la bibliothèque de l'école maternelle de Vaudry à partir du jeudi 22 mars jusqu'au jeudi 14 juin 2018.

Cette activité est payante. Il en coûtera aux parents la somme de 30 € (22 € pour l'activité et 8 € pour la carte d'adhésion à la MJC) et seulement 22 € pour les enfants déjà en possession de la carte d'adhérent.

## **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Dimitri RENAULT fait savoir que les enfants de l'école maternelle participeront et chanteront une, voire deux chansons.

Les chorales Pro Arte et de l'Université Inter-Âge, comme l'année passée, seront présentes ainsi que très certainement un groupe déjà venu l'an dernier.

Mme le Maire indique que Mathilde PERON (ses parents habitent rue des écoles à Vaudry), actuellement en Angleterre, sera en France en juin et a demandé à participer avec son groupe de musiciens anglo-saxons.

M. Guy DERRIEN reviendra cette année jouer quelques morceaux.

Une scène mobile va être demandée aux services techniques de Vire.

\*\*\*\*\*